

Burundi : les partis d'opposition réitèrent leur boycott du processus électoral

@rib News, 06/07/2010 â€ Source Xinhua Les partis de l'opposition du Burundi qui n'ont pas reconnu les résultats du communal du 24 mai et qui, par la suite, ont décidé de ne plus participer au processus électoral en cours, donnent leur position et font de nouvelles exigences, a-t-on appris lundi d'une déclaration. Dans une déclaration rendue publique dimanche au sujet de la participation aux élections législatives, les douze partis regroupés au sein de l'Alliance des Démocrates pour le Changement au Burundi (ADC-Ikibiri) rappellent qu'ils ne reprendront pas leur participation "au processus électoral qu'après les conclusions issues d'un cadre de dialogue pour vider le contentieux électoral relatif aux violations de la Constitution et du code électoral par la CENI".

Ils critiquent que ces violations de la loi ont favorisé les irrégularités et les fraudes massives lors des élections communales du 24 mai. Ils estiment que le Président Pierre Nkurunziza "est et reste le Président sortant et son mandat expire définitivement à terme d'achèvement", et attirent l'attention de la communauté internationale sur ses responsabilités découlant des conséquences liées aux dérapages éventuels. Au niveau des exigences, l'ADC-Ikibiri parle de la libération sans condition de tous leurs militants "injustement" incarcérés, de l'arrêt immédiat des violations des droits civils et politiques des leaders de l'opposition et de leurs militants, de la suspension du processus électoral en attendant les conclusions du dialogue réclamé, et de la désignation dans l'immédiat d'un comité technique qui présiderait le dialogue. Ledit comité comprendrait selon l'ADC-Ikibiri des experts des Nations Unies, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union européenne, de l'Union africaine, de l'Institution des Bashingantahe, ainsi que des représentants des parties en conflit. Les effets du retrait de l'ADC-Ikibiri du processus électoral en cours se sont déjà manifestés avec la difficulté de mettre en place les organes communaux samedi dernier. Dans la plupart des communes où l'ADC-Ikibiri s'est retrouvée majoritaire lors des élections communales, le quorum exigé de dix personnes sur quinze n'a pas été atteint, surtout en mairie de Bujumbura. Le problème de mise en place de ces organes communaux va se répercuter sur les élections des sénateurs le 28 juillet car ces derniers sont élus par les conseillers communaux.